

Aménagement du mode de sélection pour le Championnat du Monde 2021

Compte tenu des perturbations qui ont impacté la tenue des épreuves en classique depuis mars 2020 et notamment de l'annulation du Championnat de France 2020, des aménagements sont rendus nécessaires dans les règles de sélection de l'équipe de France pour le Championnat du Monde 2021 à Aix.

La période de sélection est de deux ans, du 18/03/2019 (Championnat de France 2019) au 11/07/2021 (Championnat de France 2021).

Le règlement de la sélection avait été modifié en début de saison, il tenait compte d'une période de sélection plus longue et portait à 8 le nombre de meilleurs résultats retenus pour chaque joueur. La saison 2020-2021 étant quasiment une saison blanche, nous proposons de revenir à l'ancien règlement en portant à 6 le nombre de meilleurs résultats retenus pour chaque joueur.

Pour rester cohérent avec les points obtenus en 2019-2020, le mode de calcul reste inchangé pour 2020-2021.

A noter que, les Opens de France de 2019 et 2020 étant inclus dans la période de sélection, le vainqueur de chaque Open devait être qualifié. L'Open de France 2020 n'ayant pu se dérouler, seul celui de 2019 attribue une place dans la sélection.

Pour cette année, le Championnat du Monde se déroulant en France, 20 places seront disponibles :

Si le Championnat de France 2021 a bien lieu les 10 et 11 juillet 2021 :

- Les 12 premiers joueurs du classement de la sélection
- Le vainqueur des Open de France 2019 s'il ne fait pas partie des 12
- Les 7 ou 8 places restantes par le Championnat de France 2021

Si le Championnat de France 2021 ne peut se dérouler, nous proposons les adaptations suivantes :

- Les 12 premiers joueurs du classement de la sélection
- Le vainqueur de l'Open de France 2019 s'il ne fait pas partie des 12
- Les 7 ou 8 places restantes par le classement international vu le 12 juillet 2021